

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La retraite des élèves du Collège de Ste. Anne.—Ordinations faites par Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, au Collège de Ste. Anne.—Le Révd Père Lacasse explore actuellement les forêts situées dans le comté de Champlain ; il a grande confiance dans l'avenir prospère de la colonisation.—Loterie en faveur de l'Eglise dédiée à Notre-Dame de Lourdes, à St. Sauveur de Québec, par les RR. PP. Oblats.—Sa Grandeur Mgr Lafleche bénit l'inauguration formelle des travaux pour relier, par une voie ferrée, le Saint-Maurice et le Lac St. Jean.—Projet de l'établissement d'une fabrique de sucre de betteraves à Moutmagny ;—Etablissement d'une semblable manufacture à Arthabaskaville.—Réponse de M. le Dr G. LaRoque, aux questions suivantes : Quels sont les avantages généraux de l'établissement de sucreries de betteraves dans la Province de Québec ? Quels seraient les avantages particuliers que le comté de Québec retirerait de l'introduction de cette nouvelle industrie ; La betterave épaisse-t-elle le sol ? la culture est-elle difficile et les engrais dispendieux ? un arpent de terre cultivé en betteraves sera-t-il rémunérateur à \$4 la tonne.

Causerie Agricole : La colonisation dans les townships Parke, Pohéngamook, Chabot, Escourt et Cabano (Suite).—Une soirée avec le Révd. Père Lacasse ; espérances qu'éprouve le Révd Père au sujet de l'œuvre de la colonisation, malgré les contrariétés qu'on lui suscite.—Ce qu'est le township Parke, au point de vue de la colonisation et de la culture d'arbres forestiers ou fruitiers.—Avantages qu'il y aurait d'établir des colons dans le township Pohéngamook.—Instructions données aux colons du lac Pohéngamook, à l'Eglise de St. Eleuthère.

Subjects divers : Une première exposition horticole sous le patronage de la Société d'horticulture du comté de l'Islet ; prix accordés dans les différents départements de cette exposition.

Choses et autres : Prix pour les chevaux, à la dernière exposition agricole et industrielle à Montréal, remporté par un cultivateur de la Rivière-Ouelle.—La pêche marquée sur les côtes de Gaspé ; avantages qu'il y aurait de se livrer à la culture de la terre dans ces endroits.

Recette : Moyen de se préserver des maladies contagieuses.

REVUE DE LA SEMAINE

— La retraite des élèves du Collège de Ste. Anne, sous la direction du Révd Père Fiavez, Rédemptoriste, a eu lieu la semaine dernière.

Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec faisait les ordinations suivantes dimanche dernier, à la chapelle du Collège de St. Anne :

Tonsurés : MM. Dominique Pelletier, Chs. Gagné, Joseph Richard, Aug. Ouellet, A. Fred Dionne et J. L. Deblois ;

Ordres mineurs : MM. Ferd. Chabot, Ferd. Bégin et Chs. Beaudoin.

Sous diaconat : M. Louis Saint Pierre.

Mgr l'Archevêque assistait à la messe à l'Eglise paroissiale et fit le sermon. Le soir, à la Chapelle du Collège, Sa Grâce présidait à la clôture de la retraite. L'autel était étincelant de lumières disposées en forme de cœur entremêlé avec profusion de fleurs naturelles et artificielles. Comme toujours le chant a été magnifique. L'hommage rendu au Très Saint Sacrement de l'Autel par des cœurs purs qui le matin s'étaient approchés de la Table Sainte, après une retraite de trois jours, était sans doute bien agréable à Dieu et propre à attirer sur eux des grâces abondantes par la persévérance dans leurs bonnes résolutions et le succès dans leurs études.

— Le Révd Père Lacasse est actuellement à explorer les bords de la Batiscan. Il a dû se diriger d'abord sur Notre-Dame des Anges, le poste le plus avancé dans les Laurentides. De là, il traversera Perthuis, les deux nouveaux cantons que le Gouvernement Provincial fait actuellement arpenter au nord de la Perthuis, et il remontera en canot la Batiscan jusqu'au Lac Edouard.

L'intention du Révd Père Lacasse est de faire par tout des sondages pour inspecter la nature du sol afin que l'on soit enfin fixé sur la valeur de ces endroits au point de vue de la colonisation.

Le Révd Père Lacasse constate que l'impulsion donnée à la colonisation se propage, que sur tous les points du pays, il se fait un mouvement qui grandit et dont nous finirons par sentir les heureux résultats, si cet élan se maintient et que tous les amis de l'agriculture veuillent y apporter leur précieux concours.

Loterie de Notre Dame de Lourdes.—Le 4 novembre prochain aura lieu le tirage de la loterie faite au bénéfice de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à St. Sauveur de Québec, par les RR. PP. Oblats. Les personnes qui ont des billets sont respectueusement priées de faire parvenir la valeur à qui de droit le plus tôt possible.

—Nous lisons ce qui suit dans le *Journal des Trois Rivières* : Sur l'invitation du Dr. E. H. Trudel, président de la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent, Mgr. Lafêche se rendra jeudi le 30 septembre courant, pour bénir l'inauguration formelle des travaux commencés depuis quelques semaines pour relier par une voie ferrée le Saint-Maurice et le lac Saint Jean. Sa Grandeur a bien voulu déclarer qu'elle serait heureuse d'appeler, au nom de l'Église catholique, les bénédictions du ciel sur une entreprise destinée à ouvrir un si vaste champ à l'expansion de notre peuple et au développement de notre activité nationale. Cette imposante cérémonie a eu lieu au jour indiqué, en présence d'une foule nombreuse amie de la colonisation.

Fabrique de sucre de betteraves à Montmagny.—Le *Canadien* annonce que M. C. A. P. R. Landry, M. P., s'est rendu à Québec pour s'entendre avec le représentant de "l'Union Sucrière du Canada" à propos de l'établissement d'une fabrique de sucre de betteraves à Montmagny, les cultivateurs de ce comté étant très-disposés à se livrer à cette importante culture.

— Nous voyons avec plaisir qu'à Arthabaskaville on désire entrer vigoureusement dans cette nouvelle exploitation. Voici ce que nous lisons dans *l'Union des Cantons de l'Est* :

"Il s'est formé, dans le Village d'Arthabaskaville, un syndicat qui s'est engagé envers "l'Union Sucrière du Canada" ayant son siège principal d'affaires, à Paris, à lui fournir le produit de mille arpents de terre cultivée en betteraves à sucre, à la condition qu'une sucrerie serait bâtie dans le Village d'Arthabaskaville; l'acte a été signé le 22 septembre, les parties sont liées l'une envers l'autre.

"Ce syndicat a été formé plutôt dans un but d'intérêt public que de spéculation; les personnes qui les composent veulent, avant tout, introduire chez nos cultivateurs le goût de cette culture, qui enrichira notre population agricole qui n'a pas été rémunérée de ses travaux depuis si longtemps.

"C'est une œuvre nationale que ce syndicat a entrepris, et il espère la mener à bonne fin; son but n'est pas d'être exclusif et de centraliser toute cette opération dans le village d'Arthabaskaville, mais en faire partager les bénéfices à toutes les localités, depuis le fleuve St. Laurent, Danville et Ste. Julie, qui se trouvent assez près du parcours de la ligne du chemin de fer.

"Qu'il nous suffise de dire que tout cultivateur ne déboursera pas au delà de huit (8) piastres pour la culture d'un arpent de terre et que cette somme et

son travail lui rapportera, terme moyen, vingt (20) tonnes de betteraves qui, livrées à l'usine lui rapporteront quatre (4) piastres par tonne de 2000 lbs.; ceux qui seront obligés de transporter leur produit, par la voie ferrée, auront à déboursier 70 cts par tonne de 2000 lbs. Ainsi celui qui cultivera la betterave aura un profit de \$72 clair et net par arpent, et celui qui sera obligé de se servir de la voie ferrée, aura \$58 clair et net par arpent.

"Il est important pour ceux là qui veulent profiter des avantages que leur offre le syndicat, de s'en faire connaître de suite et de faire cet automne un bien profond labour de 8½ à 10 pouces.

"Toutes les terres qui peuvent produire de l'orge, sont propres à la culture de la betterave: celle qui n'est pas assez fumée peut acquérir la fertilité nécessaire pour la culture de la betterave en y mettant pour environ \$6 de phosphate, que le syndicat livrera aux cultivateurs au prix coûtant dès le mois d'avril prochain.

"Les terres qui ne sont pas propres à cette culture et qui ne doivent pas être cultivées, sont celles qui sont: *tourbeuses, marécageuses, noires, ou provenant de bois défichés depuis moins de quatre années.*

"Il ne faut faire usage des engrais qui sont nuisibles à la betterave comme *podrette, guano, nitrate potasse, liquides et fumiers.*

"Les personnes qui désiront faire cette culture devront s'adresser sans délai au syndicat."

— Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant les renseignements suivants sur la culture de la betterave, dues à la plume de M. le Dr G. LaRoque, qui a une grande expérience pratique sur cette culture et qui porte un si grand intérêt au progrès agricole, notamment à l'établissement des manufactures de betteraves dans notre Province. Voici ces renseignements classés par questions et réponses :

1o. *Quels sont les avantages généraux de l'établissement de sucreries de betteraves dans la Province de Québec ?*

Réponse.—Des capitaux étrangers vont être mis au service du travail et de l'industrie de nos populations; la main d'œuvre va y trouver une augmentation sensible d'emploi et un salaire rémunérateur; la production locale du sucre nous permettra de conserver parmi nous les sommes d'argent si considérables que nous expédions aux États-Unis ou aux Antilles pour l'achat de cette précieuse et indispensable denrée.

2o. *Quels seraient les avantages particuliers que le comté de Québec retirerait de l'introduction de cette nouvelle industrie ?*

Réponse.—D'abord, nous aurions lieu de nous réjouir du succès d'une belle, d'une magnifique entreprise, chose hélas! trop rare parmi nous. Chacun y aura sa part dans la mesure de son concours. En second lieu, le coût de l'installation de la fabrique sera d'environ \$150,000 dont bénéficieront principalement les habitants du comté et des environs. La production par le cultivateur de 20 à 30,000 tonnes par année, au prix de \$4 la tonne, répandra annuellement dans nos campagnes la jolie somme de \$80,000 à \$120,000, réalisée sur un marché sûr, invariable, à peu de distance, sur la route de la ville, qui ne pourra qu'augmenter et par la demande et par les prix. Il faut en même temps tenir compte de l'amélioration des terres par la culture

de la betterave, que l'on obtient par le défoncement du sol, la destruction des mauvaises herbes dont nos champs sont infestés. Sur les retours de betteraves, les récoltes des céréales seront plus abondantes, le grain plus net. En même temps, cette industrie groupera de nombreuses familles, qui ajouteront à la consommation et partant au prix des produits des champs et des jardins maraîchers. Les feuilles, les racines avariées ou de rebut serviront encore à la nourriture des bestiaux de la ferme.

30. *La betterave épuise-t-elle le sol? La culture est-elle difficile? Les engrais dispendieux? Un arpent de terre cultivé en betteraves sera-t-il rémunérateur, à \$4 la tonne?*

Réponse.—Tous les cultivateurs qui ont pratiqué cette culture reconnaissent, avec les agronomes les plus célèbres, que la betterave épuise moins le sol que la pomme de terre. Si vous cultivez un terrain qui a produit une récolte, après un engrais d'automne ou de printemps de fumier vert ou frais, ou si vous cultivez sur chaume, il suffira de faire des labours profonds, soignés, avec ameublissement du sol. En général, les autres soins de culture requièrent moins de travaux que les autres légumes et ils peuvent être exécutés par les femmes et même par de jeunes enfants.

Les engrais dispendieux doivent être évités plutôt que recherchés. Il est vrai que les engrais de chaux, superphosphates, etc., sont coûteux, mais en échange, ils couvrent une grande superficie de terrain, et la récolte donnera de 15 à 25 tonnes par arpent. Ce que le fabricant redoute, c'est que les cultivateurs en ne cultivant qu'un arpent ou deux n'en fassent une espèce de jardinage et n'y mettent trop d'engrais. Nul ne prétendra sans doute, qu'une récolte de 15 à 25 tonnes par arpent, à raison de \$4 la tonne ne saurait être rémunérative.

CAUSERIE AGRICOLE

LA COLONISATION DANS LES TOWNSHIPS PARKE, POHÉNÉ
GAMOOK, CHABOT, ESCOURT ET CABANO (Suite).

Le 21 septembre dernier au soir, nous nous rendions, en compagnie de M. le Notaire Alexandre Gagnon, chez M. le Curé de St. Alexandre où nous faisons connaissance avec le Révd Père Z. Lacasse, que nous devions accompagner à une excursion dans plusieurs townships du comté de Kamouraska. Inutile de dire que nous y avons passé agréablement la soirée à parler de colonisation. Nous laissons au Révérend Père la tâche de nous raconter ses voyages au Saguenay, l'espoir qu'il entretient de voir cette immense vallée ouverte à la colonisation, de même que le récit des embarras qu'il éprouve depuis qu'il a été nommé apôtre de la colonisation, tant il est vrai de dire que les œuvres de bien ne sont pas exemptes de grandes contrariétés, puisque c'est en cela qu'elles trouvent leur véritable force et ce qui les appuient avec plus de solidité sur le roc.

Nous étions loin de soupçonner cependant que l'œuvre par excellence de la colonisation, que la c'ergé honore de son haut patronage, que nos gouvernants considèrent comme étant seule capable de donner plus de développement à notre Province, et que toute la presse canadienne proclame comme pouvant amener

dans notre pays la richesse et l'abondance, ont ses détracteurs ou ses éteignoirs. Et pourquoi ces éteignoirs? Parce que c'est un prêtre que l'on a mis à la tête de ce mouvement; parce que c'est un missionnaire à qui son supérieur ecclésiastique a dit: Parcourez les forêts, et partout où vous y trouverez des terres propres à la colonisation, vous y conduirez des chefs de famille, des jeunes gens disposés à se faire cultivateurs, suivant en cela l'exemple de ceux qui vous ont précédé dans cet apostolat éminemment religieux et patriotique.

Quels sont ces détracteurs? Ils n'ont de catholiques que le nom, leur vocation est le désœuvrement; ils voudraient salir de leur bavé le prêtre qu'un journal protestant, le *Mail*, disait il y a quelques jours, être le meilleur agent de colonisation que l'on puisse trouver, "parce que, dit-il, le prêtre s'enfonce dans la forêt, bâtit une chapelle et une école; les colons s'y groupent et l'établissement se forme." Il y a donc loin de ces appréciations d'un journal protestant, à des lettres dictées par le dévergondage, adressées à de courageux missionnaires qui remplissent leurs devoirs avec tout le zèle des premiers apôtres qui ont implanté la croix dans notre pays en même temps qu'ils se livraient au défrichement de nos terres.

Le Révd Père Lacasse en a rencontré, dans ses missions lointaines chez les sauvages, de plus farouches, le cœur peut être un peu moins endurci, et cela ne lui a fait ni chaud ni froid, continuant toujours avec le même zèle la mission qui lui était confiée. Ainsi donc, MM. les détracteurs de la colonisation, au plutôt du prêtre qui vous porte ombrage, pas de bile! La colonisation se fera, et les colons entoureront de leur estime et de leur confiance le généreux apôtre de la colonisation qui ne leur veut que du bien et qui voudrait les voir heureux et prospères, si pour cela ils veulent suivre les conseils qu'il croit devoir leur donner, avec cet esprit de charité et de bienveillance qui caractérise le prêtre ou le missionnaire.

Le Révd Père Lacasse qui n'avait que peu de jours à disposer pour la visite de quelques-uns des townships de Kamouraska, devait faire ce voyage en toute hâte. C'est pourquoi dès sept heures le lendemain matin, nous étions en route, le révérend Père accompagné du Révd M. Clovis Roy, en même temps que M. le Notaire Gagnon nous donnait place dans sa voiture.

Dans la cours de l'après-midi, nous arrivions à l'Eglise de St. Eleuthère après avoir parcouru vingt-quatre milles sur un chemin carrossable. Ce chemin fait sans doute honneur à ceux qui ont eu la direction de son parachèvement. Il y aura certainement par la suite des modifications à lui faire quant à deux ou trois côtes qui auraient pu être évitées par un détournement de quelques arpents, en passant par des cavées, sans que la longueur du chemin à parcourir en soit pour cela plus longue. On s'est aperçu un peu plus tard de cette erreur du tracé, et il est possible, croyons nous, d'y remédier à peu de frais. La nécessité s'en fera sentir quand ce chemin aura à donner passage aux cultivateurs de plusieurs paroisses qui ne manqueront pas d'être formées avant longtemps.

Le township Parke, que le chemin que nous venons de parcourir traverse en partie, est peu propre à la colonisation, quoique nous y voyons par-ci par-là quelques défrichements, notamment dans le 8e rang

dont les terres sont meilleures, malgré qu'elles soient passablement rocheuses. En somme ce township ne saurait convenir à la colonisation, les terres étant trop rocheuses. Ce pourrait être un endroit de réserve pour le bois de construction ou de chauffage, si toutefois on apportait à l'aménagement de ces forêts tous les soins convenables, en se basant pour cela sur les principes qui servent à diriger une exploitation raisonnée des forêts.

Comme le faisait remarquer le Révd Père Lacasse, il a plusieurs lots qui par leur disposition pourraient être destinés à la plantation d'arbres fruitiers, principalement de pommiers, s'il arrivait à quelqu'un d'avoir l'idée de se livrer à cette exploitation sur une grande échelle, tant il est vrai de dire que Dieu n'a pas établi cette uniformité de terrain pour rien. Le township Parke pourrait quelque bon jour être un sujet de richesse pour ceux qui, ayant des capitaux, voudraient l'exploiter, soit pour la culture d'arbres forestiers ou d'arbres fruitiers. Pour le présent, ne l'offrons pas aux colons.

Passons au township Pohénégamook, dont le sol est avantageux, malgré qu'il y ait quelques parties rocheuses ou marécageuses. Les larges brèches que l'on a faites dans ce township prouve que son sol n'est pas à dédaigner et que des lots considérables pourraient offrir aux colons l'avantage d'y former de bons établissements. Quant aux roches on éprouve aucune difficulté à les enlever, puisque dans la plupart des cas elles sont d'une grosseur moyenne et peuvent être soulevées facilement sans trop de frais ni un travail pénible. Pour ce qui est des parties marécageuses qui généralement renferment la meilleure terre, on peut avoir recours à l'égouttement, puisque ces terrains, dans la plupart des cas, se trouvent à proximité des rivières ou d'immenses ruisseaux. Une terre ne se fait pas dans un an, ou même dans deux ans et pour peu que l'on sache profiter des avantages qu'elle nous procure par sa disposition, on peut avoir la certitude qu'avec un peu de travail on possèdera dans l'avenir un fond inépuisable de richesse.

Ces terres rocheuses ou marécageuses sont cependant une exception, et elles ne se trouvent que sur partie du bord du lac Pohénégamook, car sur les hauteurs du township Pohénégamook bornant le township Chabot, jusqu'à la ligne provinciale les terres sont magnifiques et elles communiquent avec un chemin qui ne laisse rien à désirer. Le blé que nous y avons vu en pleine végétation y était magnifique, le grain bien rempli, et, au dire de ceux qui en avaient déjà fait la récolte, d'un bon rapport.

Les colons qu'il nous a été possible d'y rencontrer sont entièrement satisfaits de leur position, quoiqu'il leur faille travailler avec un courage inouï; mais ils s'en consolent, car ils ont l'espérance que plus tard ils seront possesseurs d'un bien qui pourrait être envié par les propriétaires des terres de nos anciennes paroisses. Ils sont à proximité d'une église; ils ont à leur disposition quatre moulins à scie et un moulin à farine; la pêche dans les rivières et le lac peut aussi leur procurer une partie de leur nourriture.

Ce qui est à regretter, c'est qu'un plus grand nombre de colons ne soient pas en possession de ces terres qui pourraient leur offrir l'avantage d'un bon établissement.

Sur le parcours du lac, on nous a signalé plusieurs beaux lots ayant leur propriétaire depuis déjà plusieurs années, et qui n'ont pas encore rempli toutes les conditions exigées par la loi pour l'occupation de ces terres; c'est le mal signalé dans grand nombre de townships: ce qui nuit considérablement au défrichement de nos terres, car c'est un sujet d'embarras et de grande contrariété pour le colon voisin qui a déjà défriché la plus grande partie de son lot.

Le Révérend Père Lacasse s'est fait un devoir de pénétrer dans plusieurs maisons de ces courageux colons, afin de s'enquérir de leur position; aux mères de famille et aux enfants, il avait pour chacun d'eux des paroles d'encouragement à leur offrir. Afin de pouvoir leur parler plus longuement, il les conviait pour le soir à l'Église de St. Eleuthère.

Il n'est pas besoin de dire que pas un n'a manqué à l'appel: hommes, femmes et enfants, malgré les fatigues de la journée, se sont rendus à l'heure indiquée pour y entendre la parole de Dieu, par la bouche de ce missionnaire qui n'a pas manqué de leur donner les conseils que requiert leur position. Il leur a parlé du blasphème, du luxe, de l'intempérance et de l'oisiveté. Nous donnons ici le résumé de cette instruction:

"J'ai visité vos terres, leur a-t-il dit, elles sont magnifiques et peuvent vous donner de grandes espérances; j'ai admiré votre ardeur dans le travail, et je voudrais que vous en missiez autant à servir le Seigneur, à faire ce qu'il désire de vous, pour qu'il vous comble de ses divines faveurs. Bénissez le tous les jours, souvent même dans la journée; tous les jours, en lui offrant les prémices de votre travail par une fervente prière du matin; souvent dans la journée, en lui offrant votre travail, car le travail est en lui-même une prière. Évitez surtout le blasphème si vous voulez que Dieu bénisse vos travaux, vos récoltes. Ce que c'est que blasphémer, je n'ai pas besoin de vous le dire, vous le savez peut-être trop bien. Si vous ne le savez pas, tant mieux. Dieu me garde de vous l'apprendre; qu'il me suffise de vous dire que c'est une chose hideuse, dégoûtante, digne seulement d'un homme mal élevé, sans parler de la faute énorme contre Dieu, le Père que nous avons au ciel. Pourquoi maudire Dieu, est-ce parce qu'il vous donne la santé, le pain de chaque jour. Maudire Dieu, lorsqu'on travaille la terre, lorsqu'on y dépose du grain pour en obtenir une récolte! Dieu qui est si bon et si miséricordieux s'est montré souvent implacable en nous envoyant toute espèce de fléaux, parce que nous avions blasphémé son saint nom. Vraiment le blasphème est inexplicable: il y a là quelque chose qui doit faire trembler. Si le blasphème n'a pas encore pénétré dans ces forêts, qu'il en soit toujours ainsi, et Dieu bénira vos travaux, enrichira vos terres et vous donnera d'abondantes moissons. Si quelques-uns avaient cette malheureuse habitude, corrigez-vous en bien vite, et vous serez aimés de Dieu.

"Ces terres, que vous possédez, vous coûtent beaucoup de travail, et un travail bien pénible; si donc vous voulez les conserver, en augmenter la valeur pour pouvoir un jour les donner en héritage à vos enfants, bannissez le luxe, achetez moins souvent que vous le pourrez chez le marchand; fabriquez avec la laine de vos moutons les habits nécessaires pour le

vêtement des membres de votre famille; point de voitures coûteuses, point de harnais de haut prix, qui ne serviraient qu'à vous endetter et à vous jeter sur le chemin de l'exil, laissant par là à d'autres le soin de recueillir le fruit de vos travaux. Ainsi donc, point de luxe: vivez avec économie et sobriété.

"Oui, la sobriété, qu'elle soit en vous une qualité dominante. Bannissez de votre demeure la boisson. Evitez l'intempérance qui est la source de toutes les misères: elle tue l'âme et le corps, elle rend l'homme semblable à la brute. Ne traitez pas un voisin ou des amis qui viennent vous voir, sous prétexte de les bien recevoir. Ne prenez pas de boisson dans les auberges, les hôtels, ou ailleurs, pour ne pas vous croire obligés de rendre la même politesse, si toutefois vous appelez cela une politesse. Croyez le bien, si vous mettez ces conseils en pratique, vous serez heureux, vous deviendrez riches et prospères; soyez en sûrs, Dieu vous bénira dans vos travaux, dans vos moissons.

"Pour ce qui est de l'oisiveté, si vous voulez que l'aisance pénètre dans votre famille, il vous faut travailler sans relâche, distribuer à chaque membre de votre famille la tâche qu'il aura à remplir pendant la journée, suivant sa capacité et ses forces. Habituez vos enfants au travail dès leur jeune âge afin qu'ils ne contractent pas l'habitude de la paresse et tous les autres défauts qui l'accompagnent."

Après cette courte instruction, le Révérend Père invita les hommes et les jeunes gens à se rendre à la porte de l'Eglise, afin de leur parler d'agriculture et de leur indiquer les moyens à prendre pour en retirer tous les avantages possibles.—(A suivre.)

L'exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet.

Mardi, le 28 septembre dernier, nous avons la bonne fortune d'assister à la première exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, qui avait lieu à St. Jean Port-Joli, en même temps que celle de la Société d'agriculture de ce même comté, dont nous aurons à parler la semaine prochaine.

Disons-le de suite, le succès obtenu par la Société d'horticulture du comté de l'Islet a dépassé les espérances des organisateurs de cette exposition. Ce début vaut assurément les plus belles expositions de ce genre que nous ayons vues soit à Québec ou à Montréal; sinon par le nombre du moins par la qualité et la variété des fruits, la beauté des fleurs, de même que des légumes dignes de rivaliser avec ceux cultivés par nos jardiniers les plus en renom.

Pour un début, c'était énorme. On a débuté à cette exposition par un coup de maître. Les lots étaient nombreux et variés, et leur bonne disposition dans la salle en relevait l'éclat. Les collections n'étaient pas seulement nombreuses, mais elles étaient belles.

A notre grand regret cependant, nous dirons que les produits exposés n'ont de mérite que pour les résidents du comté de l'Islet, qui étaient les seuls qui aient pris part au concours. Ce n'est certes pas par indifférence que les amateurs de fruits et les horticulteurs étrangers au comté de l'Islet, se sont abstenus de prendre part à ce concours, mais bien parce que le temps fixé pour l'exposition n'a pas permis au plus grand nombre de conserver leurs fruits jusqu'à ce

temps là, à moins d'avoir recours à des moyens de conservation qui ne sont pas connus de tout le monde, ou qui ne réussissent pas toujours; pour notre part, nous avons été dans ce dernier cas, pour plusieurs variétés de prunes que nous nous proposons de mettre au concours. Espérons que l'année prochaine cette exposition se fera vers le milieu de septembre prochain et dans le voisinage de la pépinière de M. Auguste Dupuis, afin d'avoir en même temps le privilège de deux expositions horticoles. Voir à la fois les fruits et la beauté des arbres et des plants de toutes espèces cultivés avec le plus grand soin, tels qu'ils le sont à la pépinière de M. Auguste Dupuis, et dans le voisinage, ne saurait mieux inspirer au public le goût de la culture des fruits et des fleurs; à ce compte tout le monde y trouverait son profit.

D'un autre côté, les exposants du comté de l'Islet ayant seuls fait les frais de la première exposition horticole de leur propre comté, nous ont mis à même de reconnaître que cette localité est propre à la culture de toutes espèces de fruits et même de la vigne cultivée en plein champ, et cela de manière à ne pouvoir être surpassée par les districts de Québec et de Montréal. Nous le disons en toute sûreté, les progrès obtenus dans le comté de l'Islet, pour la culture des fruits et des fleurs, peuvent également s'obtenir dans les comtés de Kamouraska, Témiscouata et ailleurs, si l'on y apporte les mêmes soins et la même vigilance que l'on a pu admirer chez les amateurs de fruits et de fleurs dans le comté de l'Islet, qui entre eux rivalisent de zèle pour obtenir ce qu'il y a de mieux. Nous les félicitons d'avoir apporté à la nouvelle société d'horticulture de leur comté, leur précieux concours, et de s'en être fait les organisateurs.

Les amateurs de fruits et les horticulteurs, étrangers à ce comté, n'auront certainement pas à regretter de s'être fait inscrire comme membres de cette association, dont le but a été marqué d'un véritable succès.

Toutefois après avoir adressé nos félicitations aux organisateurs et aux exposants pour les efforts qu'ils ont faits, nous croirions manquer grossièrement à notre devoir si nous ne citions tout particulièrement M. Auguste Dupuis, pépiniériste, tant pour le bienveillant et sérieux concours qu'il a apporté à cette fête, que pour sa puissante intervention. Nous aurions même pu commencer par lui adresser des félicitations, puisqu'il est l'instigateur de cette exposition dont il a le premier donné l'idée.

Avec cette initiative que notre habile pépiniériste a prise dans son comté d'abord, depuis plusieurs années, afin d'y propager le goût de la culture des fruits et des fleurs, on ne doit pas s'étonner si l'horticulture a pris un tel développement dans le comté de l'Islet, et y est en si grand honneur. En effet, en dépit des circonstances défavorables dans lesquelles se sont trouvées les propriétés de vergers et de jardins, par la longue sécheresse de l'été dernier, ils ont pu démontrer d'une manière éclatante le progrès auquel on pouvait atteindre.

Grâce au dévouement du petit groupe de personnes intelligentes dont M. Dupuis a su s'entourer pour porter haut l'étendard du progrès, ne marchant pas leurs peines toutes les fois qu'il s'agit de propager le goût civilisateur des occupations horticoles, le rang conquis aujourd'hui par le comté de l'Islet dans cette

branche de notre culture, est la preuve de leur persévérance et devait être la récompense de leurs constants efforts.

Les horticulteurs du comté de l'Islet ont montré qu'ils pouvaient rivaliser avec quelques localités mieux favorisées sous le rapport du climat, à quelques exceptions près.

Nous donnons ici, en résumé, quelques détails sur cette exposition.

Le local servant à cette exposition était la Salle Publique de St. Jean Port Joli, au 2e étage. Vaste salle de 60 pieds de long sur 40 pieds de large. On avait disposé tout autour de la salle des tables larges de quatre pieds, et plusieurs autres dans le milieu de la salle, de même largeur, disposées de telle sorte que les deux mille personnes qui ont visité cette salle ont pu circuler librement, et par groupe; car de temps à autre il a fallu interdire l'entrée pour donner à chacun le privilège de visiter l'exposition de fruits, de fleurs et de légumes, sans trop d'encombrement.

Malheureusement, il n'a fait beau cette journée que juste le temps de donner aux gens l'avantage de se rendre à l'exhibition à l'heure indiquée pour l'ouverture, car tout aussitôt après une forte pluie s'est mise de la partie pour durer le reste de la journée. Malgré cette contrariété, on ne voulait pas partir avant de visiter la salle de l'exposition des fruits, au risque de se faire mouiller jusqu'aux os.

Les tables du milieu et partie de celles du fond de la salle étaient réservées aux bouquets en pots, en paniers, et fleurs coupées disposées en couronnes, en croix, etc. Ces bouquets teintés de diverses couleurs étaient d'une grande élégance et témoignaient du bon goût de leurs exposants.

Sur les tables d'un côté de la salle et partie aussi des tables du fond de la salle, il y avait plus de 200 assiettes de fruits, tels que pommes, poires, prunes et raisins bien propres à flatter le goût des amateurs de fruits; il fallait se contenter de les regarder, comme nous n'étions pas invités à un dîner, bien que par ci par là on ait pu échapper quelques grains de raisin, car une fois que nous y avons touché, il fallait bien les porter à la bouche; nous avons hérité de Noël sous ce rapport: nous aimons le jus de la vigne, et plusieurs se sont promis de cultiver ce fruit, uniquement parce qu'ils y ont goûté.

Département des légumes.

Les légumes remplissaient plusieurs tables; ils paraissent avoir joui d'une végétation luxuriante vu leur grande dimension. Cette classe de produits était certes bien représentée et démontrait clairement que le comté de l'Islet n'est pas resté, dans cette culture, en arrière des autres districts mieux favorisés. Puisque la betterave à sucre est à l'ordre du jour, disons de suite que celles que nous y avons vu exposées par M. P. Th. Dupont étaient magnifiques, et bien propres à inviter les cultivateurs du comté de l'Islet à en faire la culture en grand, et à demander qu'on y établisse une manufacture de sucre de betteraves.

MM. Eugène Casgrain, Dr. Saluste Roy, Luc Dupuis, Prospère Litalien et Lévi Chartier avaient de très belles collections. Vingt-deux espèces de patates furent exhibées. Les gros melons et ceux de poche

gros comme des œufs de poule, le blé d'inde Tusearora, etc., exhibés par M. T. Pouliot, de l'Islet, ont été admirés par les connaisseurs.

Dans ce département des légumes M. Eugène Casgrain a obtenu le 1er prix; 2e prix, Prospère Litalien; 3e prix, P. Th. Dupont; 4e prix, Lévi Chartier; 5e prix, Luc Dupuis; 6e prix, Dr. Saluste Roy.

Département des pommes, poires et raisins.

Le choix de pommes canadiennes produites de semis était considérable et très-intéressant.

Alfred Miville, écr., de St. Roch des Aulnaies, avait le plus beau spécimen du genre: c'est un semis de Fameuse qui est son égal en qualité, apparence et grosseur, et qui est supérieure à la Fameuse comme pomme de garde.

M. Anselme Caron a exhibé six variétés de pommes de semis, de très belle apparence et de bonne qualité; sur le rapport de M. Caron, les arbres provenant de semis produisent beaucoup.

Madame Riverin a aussi exhibé une très-belle pomme et de bonne grosseur.

Le Dr N. D'on, Auguste Dupuis et Alfred Miville avaient la meilleure collection de pommes Sybérie.

La plus grande collection de pommes produites de plants greffés a été exhibée par M. Aug. Dupuis: trente-deux variétés parmi lesquelles on remarquait; Fameuse de Montréal, Espion du Nord, Lowell, Astracan, Maidons Blush, Fameuse des Etats-Unis (Snow Apple), Roxbury Russet, Geneating, Rome Beauty, Swaar, Golden Russet, Greening, Autumn Rough, Porter, Ducho-se Oldenburg, Pomme Grise, K. Codlin, etc.

Le lot exhibé par les Dlls Dionne, du Village des Aulnaies, consistait en Baldwin, Fameuses, St. Laurent et Calville: très belles pommes. M. Alfred Miville avait un beau choix de pommes greffées, surtout les Keswick.

Prix accordés pour les pommes:

Différentes variétés de pommes canadiennes.—1er prix, Anselme Caron; 2e prix, Alfred Miville; 3e prix, Magloire Francœur; 4e prix, Lévi Chartier.

Plus belles pommes de Sybérie.—1er prix, Dr N. Dion; 2e prix, Auguste Dupuis; 3e prix, Alfred Miville.

Meilleure collection de pommes, avec indication de chaque espèce.—1er prix, Aug. Dupuis; 2e prix, Dlls Dionne; 3e prix, Alfred Miville; 4e prix, François Bérubé.

Malgré la difficulté de pouvoir conserver les prunes à une époque aussi avancée que celle du commencement d'octobre, nous avons remarqué plusieurs variétés de belles prunes, et nous étions jaloux de n'avoir pas réussi à conserver aussi bien que celles nous destinions à l'exposition. Les variétés exposées par les Dlls Dionne, MM. P. Pouliot, On. Giasson, A. C. Pelletier et le Dr Saluste Roy, étaient très belles; ce dernier exhiba ses prunes avec beaucoup de goût sur un plateau-balance en argent.—Prunes bleues. 1er prix, Dlls Dionne; 2e prix, B. Pouliot, écr.; 3e prix, M. Bastille; 4e prix, On. Giasson.—Prunes blanches, 1er prix, Alexis Cyp. Pelletier; 2e prix Lévi Chartier; 3e prix, Onés. Giasson; 4e prix, Dll Fournier.

Inutile de dire que la culture des poires réussit bien dans le comté de l'Islet; celles que nous avons

vues, nous le prouvent. — 1er prix, Dlls Dionne; 2e prix, Gabriel Aubut.

Pour la plus grande et la meilleure collection de pommes, prunes et poires faite par un membre de la Société, chez les cultivateurs de cette province qui ne sont pas membres de la Société, avec cartes indiquant les endroits et les noms des producteurs où les fruits ont été récoltés, M. Aug. Dupuis a obtenu le premier prix.

Ceux qui n'ont pas visité l'exposition d'horticulture du comté de l'Islet hésiteront peut-être à croire que la culture du raisin pût se faire avantageusement dans le comté de l'Islet. C'est un fait acquis aujourd'hui par l'expérience, que cette culture peut se faire avec autant d'avantage que dans les districts de Québec et de Montréal. Les raisins cultivés en plein champ, sans le secours d'une serre, étaient magnifiques et bien mûris.

Le raisin "Rogers No. 4," exhibé par M. Aug. Dupuis est de première qualité et mûrit avant le "Concord;" la vigne est très rustique. M. P. H. Dupont a exhibé le raisin "Brant," très-beau, et à grappes serrées et compactes.

A la demande de M. Aug. Dupuis, J. M. LeMoine, écr., de Spencer Grange, près de Québec, avait en voyé pour l'exposition, sans vouloir concourir, plusieurs grappes de raisin provenant de ses serres. Ce raisin a été beaucoup admiré par la grosseur des grappes et la qualité supérieure du fruit. Inutile de dire que la grosseur des grappes était passablement diminuée à la fermeture de l'exposition. — Les heureux compétiteurs ont été: 1er prix, Alexis C. Pelletier; 2e prix, P. Th. Dupont, N. P.; 3e prix, Aug. Dupuis.

Département des fleurs.

Les entrées pour les fleurs étaient considérables, ce qui démontre que cette culture est très en vogue dans le comté de l'Islet. La collection de M. Aug. Dupuis, en pots, paniers et fleurs coupées (bouquets), une magnifique croix, etc., ne laissait rien à désirer, au dire des connaisseurs. La collection des Dlls Dionne venait en deuxième lieu, par le grand nombre de fleurs et leur belle disposition. M. P. Th. Dupont avait un très beau choix de plantes à feuillages variés. La collection de Madame B. Pouliot, de l'Islet, avait une belle apparence et était exhibée dans des paniers d'un très-bon goût.

Voici, dans ce département, les prix qui ont été accordés:

Pour la plus belle collection de fleurs en pots ou boîtes: 1er prix, Aug. Dupuis; 2e prix, Dlls Dionne; 3e prix, Thadée Francœur; 4e prix, Dame B. Pouliot.

Pour les plus belles fleurs coupées (bouquets): 1er prix, Aug. Dupuis; 2e prix, Dlls Dionne; 3e prix, Dame B. Pouliot; 4e prix, Gabriel Aubut.

Pour les plus beaux paniers de fleurs vivaces, en égard au choix des plants et feuillage varié: 1er prix, Dame B. Pouliot; 2e prix, Dlls Dionne; 3e prix, Aug. Dupuis; 4e prix, Dame C. Riverin.

Apiculture.

L'apiculture laissait à désirer. Malgré l'exemple donné par M. Louis Lapointe quant à cette culture, et le succès qu'il y obtient, on hésite à se livrer à cette exploitation lucrative. M. Lapointe exhibait une ruche

et quelques gâteaux de miel exquis pour lesquels il a obtenu un prix.

Prix offerts par M. Auguste Dupuis, en plants de vignes et pommiers.

Ce Monsieur a ajouté aux prix offerts par la Société d'horticulture, des plants de vignes et pommiers pour une valeur de vingt piastres, afin d'encourager la plantation des arbres fruitiers et des vignes.

Pour la plus grande quantité d'arbres fruitiers greffés et plantés par les membres de la Société, depuis six ans, avec certificat attestant le fait: M. Luc Dupuis, ayant planté 207 arbres fruitiers, a obtenu le 1er prix; M. Cléophas Fournier, 108 arbres fruitiers, 2e prix; M. Léon Chartier, 46 arbres fruitiers, 3e prix.

Pour les anciens pommiers d'au-dessus de cinquante ans, avec certificat indiquant l'âge, la vigueur des arbres et la moyenne de la production annuelle, et la montre de chaque arbre étant de six pommes, M. Thadée Francœur a obtenu le 1er prix; 2e prix, Cléophas Fournier; 3e prix, A. Fred Miville; 4e prix, Magloire Francœur.

L'exposition de ces derniers fruits, est susceptible d'un grand enseignement pour les arboriculteurs; en effet, il serait important d'étudier comment il se fait que des arbres dont l'existence date de plus d'un siècle offrent encore des fruits d'une belle venue, très-bien formés et de bonne qualité. C'est une question digne d'être prise en considération par nos pépiniéristes; aussi doivent ils conseiller le greffage et la propagation de ces vétérans de nos vergers qui ne sont pas à dédaigner.

Pour les plus grande quantité de vignes plantées cette année, M. Jean-B. Thibault ayant planté 60 vignes a eu le premier prix, et M. P. Th. Dupont qui on a planté douze a obtenu le deuxième prix.

Culture forestière.

La Société d'horticulture du comté de l'Islet doit être sans doute reconnaissante à son digne président J. B. Dupuis, écr., député de l'Islet, et à son fils, M. Auguste Dupuis, pour l'encouragement qu'ils accordent pour la plantation des érables spécialement destinés à la fabrication du sucre d'érable, M. J. B. Dupuis ayant souscrit pour cet objet \$10, et M. Auguste Dupuis \$6.

Voici les noms de ceux qui ont obtenu des prix pour érablières formées depuis 25 ans, après que le bois primitif a été enlevé: 1er prix, Prospère Litalien, 62 arpents; 2e prix, Adolphe Pruneau, 50 arpents; 3e prix, J. B. Castonguay, 15 arpents; 4e prix, P. Th. Dupont, 3½ arpents. La grande partie des érables de ces compétiteurs ont été entaillés pour la fabrication du sucre. La grande question à l'ordre du jour étant la fabrication du sucre, celui provenant de nos érablières n'est pas à dédaigner. Les soins que l'on apportera à l'entretien de ces arbres précieux, et à leur multiplication, seraient une source de grands revenus. Il ne faut donc pas le négliger.

Nous terminons ici le compte-rendu de cette exposition que plusieurs de nos lecteurs peut être trouveront long. Cependant, pour une première exposition de ce genre dans un comté rural qui n'a pas tous les avantages que l'on rencontre dans le voisinage de Québec ou de Montréal, il importait de faire connaître

le progrès qui s'y est opéré depuis quelques années dans la culture des fruits. Il serait avantageux que ce mouvement pour la culture des fruits, fût mis en pratique dans tous les autres comtés, et pour cela on ne saurait mieux faire que de suivre l'exemple qui vient nous être offert par le comté de l'Islet.

Choses et autres.

Prix pour les chevaux remportés par un cultivateur de la Rivière-Ouelle, à l'Exposition de Montréal.—Nous avons appris avec plaisir que M. Cyrien Dionne, de la Rivière-Ouelle, a remporté, à l'Exposition de la Puissance, à Montréal le premier prix pour deux poulains, et le second prix pour un cheval de carrosse. M. Dionne, croyons-nous, est le seul exposant en bas de Québec qui ait remporté un prix. Les deux poulains qui ont remporté le premier prix ont pour père *Young Messenger* appartenant à M. Auguste Casgrain aussi de la Rivière-Ouelle.

—On écrit de Québec que l'hiver s'annonce sous les plus sombres couleurs tout le long de la côte de Gaspé. Pour les populations de cette contrée, quand le poisson manque, il n'y a pas d'autres ressources pour vivre, et cet été la pêche a été nulle.

Quand donc tournera-t-on les yeux vers l'agriculture qui pourrait être une ressource assurée dans le cas où la pêche est insuffisante. Dans le comté de Gaspé, comme dans le comté de Bonaventure, les bonnes terres ne manquent pas : il suffit de les exploiter ; mais pour entrer dans cette dernière voie, il faut se mettre résolument à l'œuvre et ne pas faire de l'agriculture un pis aller, abattre quelques arbres, semer quelques minots de patates, puis ensuite gaboter une partie de l'été pour obtenir quelques poissons qui ne rapportent que le quart de ce que l'on aurait obtenu par l'agriculture. Plus heureux que bien d'autres, là on pourrait avoir la double ressource de la culture et de la pêche ; mais avant tout il convient de faire de l'agriculture sa vocation : c'est la plus assurée. Ceux qui sont entrés dans cette voie ont réussi, pourquoi alors ne pas suivre leur exemple ? Des étrangers, écossais et irlandais, s'enrichissent au milieu de ces pêcheurs, par le seul revenu de la culture de leur terre. Il ne faut pas désespérer de voir les habitants de cette localité se livrer à l'agriculture, car ce sera bientôt pour eux une nécessité. Que l'on fusse de la propagande dans ce sens, et le succès couronnera ceux qui auront entrepris une si noble mission. Que partent l'on pêche d'exemple et les plus obstinés se feront cultivateurs, tout en retirant de la pêche le plus qu'ils pourront.

RECETTE

Moyen de se préserver des maladies contagieuses.

Les personnes qui visitent les malades ou les soignent, doivent prendre l'habitude de ne jamais avaler leur salive tout le temps qu'elles resteront dans la sphère des exhalaisons provenant de la respiration ou de la sueur des malades. Le docteur Dobrzontri prétend que la salive s'imbibe aisément de l'infection et qu'elle forme un véhicule propre à la conduire dans l'estomac où inmanquablement elle produira un effet fatal et qu'en crachant on se garantit le corps de l'infection. Ce célèbre médecin conclut de là que les drogues qui excitent la salive et font beaucoup cracher, conviennent particulièrement aux personnes qui sont obligées de visiter et d'assister les malades atteints de maladies contagieuses.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

No. 317. } **POLYDORE MICHAUD**, Demandeur; contre **JOSEPH CYRIAS MICHAUD**, Défendeur, c'est-à-savoir :

1. Une terre sise et située au troisième rang des concessions de la seigneurie de Kamouraska, en la paroisse de Saint-Paschal, de deux arpents de front sur trente arpents de profondeur, plus ou moins; bornée au nord-ouest au premier rocher qui s'y rencontre, au sud-est à Philippe Hudon, au sud-ouest à Guillaume Bérubé ou ses représentants, et au nord-est à Jean-

Baptiste Michaud et au dit Philippe Hudon — avec une maison et autres bâties dessus construites, et deux chemins de communication qui partent de la dite terre et qui conduisent à la route dite "Route à Beaulieu"; et avec réserve des dits chemins pour l'usage en commun de Jean-Baptiste Michaud, appartenances et dépendances.

2. Un circuit de terre situé au même endroit, contenant deux arpents de front sur dix arpents de profondeur, plus ou moins; borné au nord-ouest à Philippe Hudon, au sud-est à Prudent Robitaille, au sud-ouest à la route dite "route à Beaulieu," et au nord-est au dit Joseph Cyrias Michaud.

3. Un autre circuit de terre situé au même endroit, de un arpent de front sur quinze arpents de profondeur; borné au nord-ouest à Rémy Franceour, au sud-est à Guillaume Bérubé ou ses représentants, au sud-ouest au dit Joseph Cyrias Michaud et à Prudent Robitaille, et au nord-est au dit Joseph Cyrias Michaud.

4. Un autre circuit de terre situé au même lieu, et contigu au terrain en dernier lieu désigné, de un arpent de front sur quinze arpents de profondeur; borné au nord-ouest à George Pelletier, au sud-est à Cléophas Bérubé, au nord-est à Joseph Duval et George Roy, et au sud-ouest au terrain en dernier lieu désigné.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Paschal, MARDI, le DOUZIEME jour d'OCTOBRE, à DIX heures avant-midi. Le dit bref rapportable le dix-huitième jour d'octobre prochain.

F. A. SIROIS,

Bureau du Shérif,

Shérif,

Village de Kamouraska, 9 juin 1880.

7 Octobre 1880.

No. 5223. }

BERNARD DESCHENES, forgeron, de la paroisse de Saint-Paschal, Demandeur; contre **LOUIS ANCTIL DIT St-JEAN**, de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, Défendeur; c'est à savoir :

1. Une terre sise et située en la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, partie sur le quatrième rang et partie sur le cinquième rang des concessions de la seigneurie de Kamouraska, contenant six arpents, plus ou moins, de front, sur environ cinquante-cinq à soixante arpents, plus ou moins, de profondeur; bornée au nord au chemin public du dit quatrième rang, au sud à la rivière appelé le "Petit Bras" au sud-ouest partie à Paul Rivard et partie au représentant de feu J. Baptiste Thibault, et au nord-est partie à Edouard Dufour et partie à Pierre Plourde—avec la maison et autres bâties dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, MERCREDI, le TREIZIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-sixième jour d'octobre prochain.

F. A. SIROIS,

Shérif.

Bureau du Shérif,

Village de Kamouraska, 9 juin 1880.

7 octobre 1880.

Province de Québec, }
District de Kamouraska. }

Cours Supérieure.

Catherine Bérubé, de la paroisse de St. Alexandre, dans le dit District, épouse de Joseph Eusèbe Paradis, cultivateur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, aux fins des présentes.

Demanderesse;

Lo dit Joseph Eusèbe Paradis,

Défendeur.

Une action en séparation de corps et de bien a été intentée contre le Défendeur en cette cause par la demanderesse, rapportable la dite action le dix novembre prochain.

F. V. TACHÉ,

Avocat de la Demanderesse

Kamouraska, 4 octobre 1880.

7 Octobre 1880